

L'histoire du temps présent



Denis Scuto

„Wann den Aarmutt un d'Dier klappt, spréngt d'Léift zur Fënster eraus“

Comme Romain Hilgert l'a bien formulé dans le *Lëtzebuurger Land* du 28 août 2015, cet été, comme presque tous les étés, on s'est plaint de la présence de mendiants dans la capitale. On se plaint de devoir contempler ces pauvres, ces gens qui n'ont ni revenu, ni domicile, ni manières.

Le phénomène fut médiatisé encore davantage cet été par une lettre ouverte d'un avocat de grande notoriété.

En tant qu'historien, l'affaire m'a fait penser à deux sources que j'ai eu l'occasion d'analyser avec mes étudiants. Une source audiovisuelle d'abord. Une brève scène d'un film. D'un des premiers films tournés par les opérateurs des frères Lumière en 1895-1896. Les frères Lumière étaient convaincus qu'ils tenaient enfin, avec le cinéma, le médium qui permettait de restituer la nature et le monde comme ils étaient réellement. Or, leur premier film, „Sortie d'usine“, est comme tout film par la suite le résultat d'une mise en scène, d'un montage d'images. Les premières „vues animées“, tournées ensuite par les opérateurs des frères Lumière à travers le monde, ne montrent pas la réalité, mais leur perception et leur choix de la réalité, à Paris, à Londres, à New York, à Tokyo, à Moscou, à Bombay. La réalité s'insinue même contre le gré des réalisateurs dans leur mise en scène. Les opérateurs Lumière nous montrent p. ex. en 1896 le Paris bourgeois des Champs-Élysées le dimanche. Ce que les cinéastes n'avaient pas prévu, ce sont ces enfants tziganes qui d'un coup font irruption dans l'image en apparaissant entre les carrosses et en vendant des fleurs aux bourgeois et aux bourgeois.

120 ans plus tard, une réalité comme celle de gens pauvres au milieu de nous se révèle tout aussi tenace et refuse encore et toujours de se soustraire à nos regards.

La deuxième source est littéraire. Dans „Du côté de chez Swann“, le deuxième volume du roman „A la recherche du temps perdu“, Marcel Proust raconte au lecteur que, lorsqu'il était enfant, ses crises d'asthme le rendaient très dépendant de sa gouvernante, Françoise. Dans ces moments-là, il lui arrivait de se montrer odieux en se moquant des fautes de français que commettait cette femme venue de la campagne. Proust voulait l'humilier parce qu'il ne supportait pas l'humiliation qu'il ressentait lui-même d'être à la merci d'une personne qu'il jugeait inférieure à lui. L'historien Marc Bloch a défini de telles situations comme un „sentiment d'inégalité retournée“. Proust décrit une situation où la hiérarchie sociale a été provisoirement renversée, „retournée“, puisque le petit bourgeois se trouve dans la dépendance de son employée qui lui procure des soins. Voilà pourquoi il éprouve le besoin de la discréditer en stigmatisant sa façon de parler pour lui rappeler son statut social inférieur.

L'inégalité retournée

Pour comprendre pourquoi des discours publics appelant à la haine ou au mépris des autres, comme la lettre ouverte de Gaston Vogel, rencontrent du succès auprès de certaines personnes ou groupes de personnes, il n'est pas inutile de remonter à ce niveau des expériences vécues, notamment les situations de „déclassé-

ment“, provisoires ou définitives, réelles ou redoutées.

Pour comprendre le paradoxal. Pour comprendre pourquoi, dans des situations de crise, les discours méprisants dirigés contre les plus faibles et les plus pauvres, dans ce cas les mendiants, se propagent. Pour comprendre pourquoi de tels faux discours, qui veulent nous faire croire que ceux qui sont en bas dominant, voire menacent ceux qui sont en haut, peuvent rencontrer du succès.

Ces discours ont en plus besoin de professionnels de la parole publique qui se présentent comme porte-parole – „la colère gronde au sein de la population“, écrit Gaston Vogel –, des professionnels qui réussissent à intégrer des représentations négatives dans une argumentation qui dépeint le reste de la population comme victime du groupe social stigmatisé – Vogel: „mendiants dégueulasses (...) de la lointaine Roumanie“, „racaille“. Dans sa lettre ouverte, il les présente pratiquement comme une armée: „Ces inqualifiables prennent possession des points stratégiques de la Grand-rue.“

Pour se propager, ces discours ont encore besoin de politiciens prêts à surfer sur cette vague. Comme Romain Hilgert dans le *Land*, Christoph Bumb dans le *Wort* et Dhiraj Sabharwal dans le *Tageblatt* l'ont souligné, les responsables politiques ne s'insurgent pas contre les discours haineux d'un avocat célèbre qui emploie dans ce contexte un vocabulaire qui se situe au niveau de réactions instinctives et qui est irrespectueux de la dignité de personnes humaines. Les autorités préfèrent réfléchir aux moyens légaux à utiliser pour sévir contre la mendicité. Ou comme l'exprime Romain Hilgert: „In den vergangenen Tagen brieren deshalb Mitglieder von Regierung, Stadt-

verwaltung und Polizei darüber, ob der Gesetzgeber die Armut nicht wieder drastischer zur Straftat erklären müsste, um die Armen verjagen zu können.“

Se débarrasser des pauvres. En d'autres mots: continuer comme au 18^e et au 19^e siècle. La pauvreté non comme problème économique et social mais comme crime, et les pauvres comme délinquants. Dans ce sens, la lettre ouverte et les réactions posent une question fondamentale pour l'historien du temps présent: notre époque, la société d'aujourd'hui est-elle vraiment si différente, dans le sens de plus démocratique, plus libre, plus fondée sur les droits de l'Homme, plus sociale que les époques précédentes? Ou ne ressemble-t-elle pas fortement à des époques que nous déclarons révolues?

Jusque dans les Temps modernes, le mendiant était, dans le monde chrétien, à condition qu'il soit chrétien, un bénéficiaire des oeuvres de la miséricorde d'autres chrétiens, qui en donnant l'aumône travaillaient aussi au salut de leur âme. A partir de la fin du Moyen Âge se développe l'Etat moderne et la société bourgeoise. Le citoyen en tant qu'individu acquiert des droits et est appelé à remplir des devoirs. Contribuer à la prospérité de l'Etat devient central. A côté du bonheur éternel, le bonheur terrestre compte de plus en plus. Voilà comment le penseur politique allemand du 18^e siècle, Johann Heinrich Gottlob von Justi, décrit ce contexte nouveau: „Die zeitliche Glückseligkeit besteht darin: wenn ein Mensch seine Person, sein Eigenthum, seine Ehre und seine Freyheit leicht und ungehindert, und so vervollkommen kann, dass dadurch auch zugleich diese nemliche Glückseligkeit der ganzen bürgerlichen Gesellschaft befördert

wird.“ Les mendiants qui étaient encore intégrés dans des corporations à l'époque médiévale, sont exclus de cet ordre nouveau. Mendier est puni par la loi. Au 19^e siècle sont introduits au Grand-Duché des dépôts de mendicité, à la fois pour soustraire ces pauvres au regard des autres et pour les discipliner et en faire des citoyens utiles.

Le pauvre stigmatisé comme non-personne

Les mendiants deviennent, comme le formule le chercheur de l'Université de Trèves, Jens Hofmann, dans le cadre du projet de recherche „Fremdheit und Armut. Wandel der Inklusions- und Exklusionsformen von der Antike bis zur Gegenwart“ une „Unperson“, une non-personne, représentant un élément destructeur d'une société censée garantir le progrès économique.

Lorsque cet Etat moderne se transforme au 19^e siècle en Etat-nation, la différence est faite encore davantage entre le pauvre indigène et le pauvre étranger. Les nationaux sont internés, les non-nationaux sont expulsés.

Avec l'évolution vers l'Etat-providence au 20^e siècle et une Union européenne qui proclame haut et fort l'objectif de l'inclusion juridique, politique et sociale de tous les citoyens, on pouvait croire que les pauvres seraient acceptés progressivement comme citoyens à part entière par le reste de la société. La mendicité simple, contrairement à la mendicité en réunion, n'est plus considérée comme un délit depuis 2008. Dans la logique de la législation européenne sur la libre circulation, la double peine prévue dans l'article 346 du Code pénal qui prévoyait emprisonnement et expulsion pour les mendiants étrangers fut supprimée également.

La lettre ouverte de Gaston Vogel et les réactions des autorités et dans les médias sociaux montrent au contraire que le principe de la performance individuelle et non celui de la solidarité reste la norme de nos sociétés et qu'il est considéré comme légitime de se définir et de se valoriser, en se démarquant des et en tapant sur les plus vulnérables parmi nous, ceux que Luc Boltanski appelle „l'exclu“: „défini d'abord par le fait d'être sans: sans parole, sans domicile, sans papier, sans travail, sans droits.“



Foto: Tageblatt-Archiv



Lauscht och dem Denis Scuto säi Feuilleton op Radio 100,7, all Donnesch-

deg um 9.25 Auer (Rediffusion 19.20) oder am Audioarchiv op www.100komma7.lu.